



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Minoxidilum

N° d'article 06568800

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, pharmacie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335
Repr. 2	H361d

Classification selon les Directives CE

Classification	Repr.Cat.3, R63
	Xn, R22
	Xi, R36/37/38

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Date de révision: 30.03.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 30.03.12

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Nocif

Phrase(s) de risque

22 Nocif en cas d'ingestion.
 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient minoxidil

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionnels"

3. Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	209.25	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux**minoxidil**

No. CAS	38304-91-5			
No. EINECS	253-874-2			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xn, R22 Xi, R36/37/38 Repr.Cat.3, R63			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H335
Repr. 2	H361d

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse. troubles cardio-vasculaires, Vertiges

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Contrôle régulier des poumons à cause du risque de pneumonie et d'œdème pulmonaire.

Avis aux médecins / Risques

Risque d'œdème pulmonaire; Risque de perturbations du rythme cardiaque

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx); Oxydes sulfuriques (SOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Veiller à assurer une aération suffisante. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Diluer avec de l'eau. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques. Ne pas inhaler la substance. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Gants

Matériau approprié caoutchouc

La durée de pénétration 240 min

Protection des yeux

Lunettes de protection; Protection du visage

Protection du corps

Combinaison de protection

9. Propriétés physiques et chimiques



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	produit cristallin			
Etat	substance solide			
Couleur	blanc			
Odeur	inodore			
pH				
Valeur	6.45	à	6.85	
Concentration/H ₂ O	0.1	g/l		
Point de fusion				
Valeur	248		°C	
Point d'ébullition				
Valeur	249	à	251	°C
Point d'éclair				
Remarque	Non applicable			
Hydrosolubilité				
Valeur	2.2		g/l	
Solubilité dans d'autres solvants				
méthanol				
Valeur	44		g/l	
éthanol				
Valeur	29		g/l	
Acétone				
Valeur	<	0.5	g/l	
Acétate d'éthyle				
Valeur	<	0.5	g/l	
Oxyde de diéthyle				
Valeur	<	0.5	g/l	
Octanol/water partition coefficient (log Pow)				
log Pow	1.24			
Décomposition thermique				
Valeur	249	à	251	°C

10. Stabilité et réactivité**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter**Décomposition thermique**

Valeur 249 à 251 °C

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereuxoxydes d'azote (NO_x), oxydes de soufre (SO_x)**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50		1321	mg/kg
Espèces	souris		
DL 50	>	1004	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation effet irritant possible

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation effet irritant possible

sensibilisation

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

Toxicité reproductrice

Voie d'exposition	sous-cutané		
Espèces	rat		
Dose	2080	mg/kg	
Durée d'exposition	>	17	d
évaluation	Le produit peut causer des malformations congénitales.		

Cancérogénicité

évaluation Aucun effets négatifs

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Aucun données connues.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

log Pow 1.24

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité**

Légèrement mobile dans les sols

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.



Nom commercial: Minoxidilum

Numéro de la matière: 065688

Version: 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 30.03.12

Date d'impression: 30.03.12

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

16. Autres informations**R-phrases listed in chapter 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Hazard statements listed in chapter 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.